

SÉANCE PLÉNIÈRE
3 OCTOBRE • 10H45-12H15



**ÉCONOMIE CIRCULAIRE
ET DÉCHETS :
OSONS LA TRANSITION**

Dans un contexte de ressources finies, l'économie circulaire s'impose comme une urgence, à la fois écologique et économique. Pourtant, s'il présente une valeur incontestable, le produit, la substance ou le matériau en fin d'usage ou d'utilité est toujours en débat. Cette valeur ne s'apprécie pas toujours à sa juste mesure au travers d'un système économique qui n'intègre ni le service rendu à l'environnement, ni le besoin d'éviter la remise en circulation des substances indésirables ou toxiques.

Lors de la séance plénière, temps fort de confrontation des objectifs politiques, des décisions réglementaires et des réalités de terrain – vécues par les collectivités, les industriels et opérateurs privés du déchet, les services administratifs, les citoyens, les ONG et les représentants de l'économie sociale et solidaire –, le ministère en charge de l'environnement, les différentes fédérations nationales, les collectivités territoriales et les principales parties prenantes feront état de leurs expériences, de leurs contraintes, de leurs ambitions, de leurs audaces...

Après une trentaine d'années à la fois d'incitations et de contraintes réglementaires il est temps de tirer le bilan de ce qui fonctionne et de ce qui ne décolle toujours pas.



LES INTERVENANTS



M. BOURILLET CÉDRIC
Directeur général
MTES-DGPR

MTES-DGPR

La Direction Générale de la Prévention des Risques élabore et met en œuvre des politiques relatives à la connaissance, l'évaluation, la prévention et la réduction des pollutions chimiques, biologiques ou radioactives mais aussi aux diverses atteintes à l'environnement ; à la prévention des risques naturels ; à l'évaluation des risques que représentent les OGM pour la santé et l'environnement. Il s'agit d'un service rattaché au Ministère de la Transition écologique et solidaire (MTES).



M. BUF JEAN-MICHEL
Conseiller régional
Région Pays de Loire

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

Huitième région par sa superficie, les Pays de la Loire s'étendent sur 32082 km². Avec 3,73 millions d'habitants en 2016 la région se situe au 8e rang national. Assemblée délibérante qui définit les politiques de la région, le Conseil Régional des Pays de la Loire connaît une importante croissance démographique conjuguée au dynamisme économique de ses territoires et la question des déchets revêt pour cette région une dimension stratégique. Dimension d'autant plus importante que le Conseil régional est désormais compétent en matière de gestion des déchets.



M. CARPENTIER JEAN-PHILIPPE
Président
FEDEREC

FEDEREC

La Fédération des entreprises du recyclage rassemble les acteurs du recyclage au sein d'une organisation fédérale dont les différentes actions vont de la promotion du recyclage et de ses métiers à la représentation, l'information et l'accompagnement de ses adhérents. Le secteur du recyclage et de la valorisation des déchets, que représente FEDEREC avec ses 1300 sites adhérents, constitue l'un des piliers reconnus des éco-industries françaises ainsi qu'un véritable levier industriel et stratégique pour la croissance française et européenne.



M. MAILLARD PHILIPPE
Président
FNADE

FNADE

La FNADE, Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement, est l'organisation professionnelle représentative des industriels de l'environnement. Avec 221 entreprises privées adhérentes qui exercent dans le domaine de la gestion des déchets, elle représente 47 977 salariés en France. 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 675 millions d'euros d'investissement. Elle est membre de la Fédération Européenne des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FEAD).



M. SORET NICOLAS
Vice-président du GT
Déchet
AMF

AMF

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'Association des Maires de France est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création: défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'Etat pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements. 34 486 maires et 1 481 présidents d'EPCI en sont aujourd'hui adhérents

PILOTE



M. COISSARD VINCENT
Sous-directeur des
déchets et de l'EC
MTES/DGPR

CO-PILOTE



M. LEJAY LOÏC
Chargé de mission EC et
recyclage MTES/DGPR

ANIMATEUR



M. DUBOIS VALÉRY